

# FORMATION

## CONGE POUR INVALIDITE TEMPORAIRE IMPUTABLE AU SERVICE (CITIS)

### Format d'intervention



E-learning

### Votre secteur d'activité

**S** Santé **M** Médico-Social

**T** Territorial

### Vous êtes

Personnel des services des ressources humaines (assistant(e), gestionnaire et responsable)

### Date et lieu



Environ 3 heures

### Tarifs

€ 325€ (1 à 5 apprenants) puis tarif dégressif

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Connaître** les bases juridiques du CITIS (Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service)
- **Gérer** une demande d'accident de service / trajet ou de maladie professionnelle
- **Mettre en œuvre** la procédure liée à l'imputabilité au service

### PRÉREQUIS

Connaitre la réglementation en matière d'accident et maladie.

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Cours en ligne, quiz, annexes documentées.

### MODALITES TECHNIQUES

Formation accessible depuis notre plateforme e-learning avec une simple connexion Internet.  
Navigateur de référence : Google Chrome.

### Contact technique :

[formation.rrh@relyens.eu](mailto:formation.rrh@relyens.eu)

Tel : 02.48.48.12.37

### PROGRAMME

1- Le CITIS c'est quoi ?

2 - Les différents risques professionnels et leurs définitions

3 - Les règles de procédure du CITIS

4 - Conclusion

### EVALUATION

Des exercices ou des quiz permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances, et l'atteinte des objectifs. Une évaluation de la satisfaction des participants est recueillie en fin de formation.



[formation.rrh@relyens.eu](mailto:formation.rrh@relyens.eu)



+33 (0)2 48 48 15 15

### Relyens SPS

CS 80006 - 18020 BOURGES Cedex - FRANCE  
Tél : +33 (0)2 48 48 15 15 - [www.relyens.eu](http://www.relyens.eu)

S.A. au capital de 52 875 € - Société de courtage d'assurance - 335 171 096 RCS Bourges  
Siège social : Route de Creton - 18110 VASSELAY - N° ORIAS 07000 814 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
Organisme de formation professionnelle déclaré sous le n° 24180125318 auprès du Préfet de région

Référence OV58

